

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 31 MARS 2022

Délibération n°22-03-01

L'an deux mille vingt-deux et le 31 mars, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Chuyer sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de Membres en exercice : 34
- Nombre de Membres présents : 25
- Nombre de votants : 30
- Date de la Convocation : 24 mars 2022

**OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES : COMPTE DE GESTION 2021
BUDGETS : GÉNÉRAL, AMÉNAGEMENT DE ZONES, CINÉMA, DISTRIBUTION D'EAU,
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, DÉCHETS MÉNAGERS ET BASE DE LOISIRS**

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY : M. Charles ZILLIOX -
CHAVANAY : M. Patrick MÉTRAL, Mme Brigitte BARBIER, M. Yannick JARDIN -
CHUYER : Mme Béatrice RICHARD, M. Philippe BAUP -
LUPÉ : M. Farid CHERIET -
MACLAS : M. Hervé BLANC (*Pouvoir de Mme Marcelle CHARBONNIER*),
M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL : Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN : M. Michel DEVRIEUX (*Pouvoir de M. Jean-François CHANAL*),
Mme Martine JAROUSSE, Mme Agnès VORON, M. Stéphane TARIN -
ROISEY : M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD : M. Jacques GERY (*Pouvoir de Mme Annick FLACHER*) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : M. Jean-Louis POLETTI (*Pouvoir de Mme Sylvie GUISSET*) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF : M. Serge RAULT,
Mme Véronique MOUSSY (*Pouvoir de M. Christian CHAMPELEY*) -
VÉRANNE : M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN : Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

LA CHAPELLE-VILLARS : M. Jacques BERLIOZ -
MACLAS : Mme Marcelle CHARBONNIER (*Pouvoir à M. Hervé BLANC*) -
PÉLUSSIN : Mme Corinne ALLIOD KOERTGE,
M. Jean-François CHANAL (*Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX*) -
SAINT-APPOLINARD : Mme Annick FLACHER (*Pouvoir à M. Jacques GERY*),
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : Mme Sylvie GUISSET (*Pouvoir à M. Jean-Louis POLETTI*) -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF : M. Christian CHAMPELEY (*Pouvoir à Mme Véronique MOUSSY*).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

CHAVANAY : M. Jean-Baptiste PERRET -
PÉLUSSIN : Véronique LARDY-SALEL.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220331-22_03_01-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2022

Affichage : 09/01/2020

M. le président expose que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières,

Considérant que les comptes de gestion des budgets : général, aménagement de zones, cinéma, distribution eau, assainissement non collectif, déchets ménagers, base de loisirs, dressés par M. le Trésorier principal au titre de l'exercice 2021 est concordant avec les comptes des budgets précités présentés par l'ordonnateur ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- Approuve les comptes de gestion des budgets : général, aménagement de zones, cinéma, distribution eau, assainissement non collectif, déchets ménagers, base de loisirs dressés par M. le Trésorier principal au titre de l'exercice 2021,
- Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021 par M. le Trésorier principal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Serge RAULT

Le Président,



Serge RAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220331-22_03_01-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2022

Affichage : 09/01/2020